

N° 11-621-M au catalogue
ISSN 1707-0511
ISBN 978-0-660-70948-2

Analyse en bref

Les répercussions de la COVID-19 sur les visiteurs étrangers au Canada

par Zahra Aback, Michelle Tait et Larry McKeown

Date de diffusion : le 10 juin 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction.....	4
Sources des données.....	5
Analyse documentaire	6
Restrictions liées à la COVID-19	7
Répercussions sur le nombre de visiteurs.....	7
Répercussions sur les dépenses	8
Répercussions sur les catégories de dépenses.....	9
Répercussions sur les régions touristiques	12
Résumé	14

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les visiteurs entrants au Canada

par Zahra Aback, Michelle Tait et Larry McKeown

Introduction

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que la nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19) était une pandémie. En réaction à cette annonce, les frontières ont été fermées et les activités commerciales des compagnies aériennes se sont pratiquement arrêtées en avril, ce qui a rendu les voyages non essentiels presque impossibles. Des restrictions de voyage, notamment des dépistages, des quarantaines et des interdictions de voyage, ont été mises en place dans plus de 130 pays après l'écllosion de la COVID-19¹. Au Canada, le nombre de passagers des vols réguliers et des vols nolisés a diminué de 97,0 % en avril par rapport au même mois en 2019, sous l'effet de la réduction considérable du nombre de vols commerciaux². Les restrictions ont entraîné un déclin sans précédent des dépenses faites par les visiteurs³ entrants au Canada en 2020.

Le secteur du tourisme apporte une contribution notable à l'économie canadienne. En effet, la part trimestrielle du tourisme dans le produit intérieur brut (PIB) du Canada s'élevait en moyenne à 2,0 % au cours de la période de cinq ans qui a précédé la pandémie (du premier trimestre de 2015 au quatrième trimestre de 2019). Or, cette part a baissé pour s'établir à 1,8 % au premier trimestre de 2020, puis à 0,6 % au deuxième trimestre, les arrivées des visiteurs entrants au Canada ayant pratiquement cessé⁴. Par conséquent, les dépenses trimestrielles des non-résidents, en proportion des dépenses touristiques totales, ont diminué pour passer d'une moyenne de 26,1 % au cours de la période de cinq ans précédant la pandémie à 2,5 % au deuxième trimestre de 2020; les dépenses des Canadiens sont alors devenues la force motrice derrière le secteur du tourisme au Canada⁵.

La présente étude fait un suivi des dépenses touristiques des visiteurs entrants au Canada en provenance des États-Unis et de pays d'outre-mer⁶ du premier trimestre de 2018 au deuxième trimestre de 2023, en mettant l'accent sur la période précédant la pandémie et la période durant la pandémie⁷. L'examen des variations nous permet d'évaluer le taux de reprise⁸ et de repérer tout changement des habitudes et des tendances relatives aux dépenses en tourisme.

L'article présente d'abord une vue d'ensemble des sources des données, puis une analyse sélective d'études portant sur le secteur du tourisme. Il se penche ensuite sur les diverses restrictions qui ont été mises en place pendant la pandémie pour lutter contre la propagation de la COVID-19. Il résume ensuite les effets de ces restrictions sur les habitudes de voyage des visiteurs entrants, en couvrant les chiffres agrégés (nombre total de visiteurs et montant total des dépenses) et selon des répartitions spécifiques (catégories de dépenses et régions touristiques). Pour terminer, l'article met en évidence les principales tendances en matière de reprise qui ont pu être dégagées jusqu'à présent et grâce auxquelles on pourrait jeter un éclairage sur les possibles changements concernant les habitudes touristiques après la pandémie.

1. Voir [Travel restrictions hampering COVID-19 response - PMC](#) (en anglais seulement).

2. Voir Statistique Canada : [Statistiques mensuelles sur l'aviation civile, avril 2020](#).

3. Un visiteur est un voyageur qui se déplace vers une destination principale à l'extérieur de son environnement habituel, pendant moins d'un an et pour quelque raison que ce soit (affaires, agrément ou autre raison personnelle) autre que pour être employé par une entité résidente dans le pays ou l'endroit visité.

4. Voir les données désaisonnalisées de Statistique Canada : [Part du tourisme au produit intérieur brut aux prix de base](#).

5. Voir les données désaisonnalisées de Statistique Canada : [Demande touristiques au Canada, prix constants \(x 1 000 000\)](#).

6. Les pays d'outre-mer désignent les pays autres que le Canada ou les États-Unis.

7. Le 5 mai 2023, l'OMS a déclaré que la COVID-19 est maintenant un problème de santé établi et à caractère persistant, qui ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale. De plus, depuis mai 2024, il n'y a plus d'avis aux voyageurs lié à la santé publique en vigueur au Canada.

8. Le taux de reprise est déterminé en divisant les résultats de chaque trimestre par leurs valeurs respectives à l'année de référence 2018. Par exemple, le taux de reprise du nombre de voyageurs au deuxième trimestre de 2023 est calculé en divisant le nombre de voyageurs au deuxième trimestre de 2023 par le nombre de voyageurs au deuxième trimestre de 2018.

Sources des données

L'Enquête sur les voyages des visiteurs et le programme Dénombrement à la frontière sont les sources de données utilisées pour cette étude.

[L'Enquête sur les voyages des visiteurs](#) (EVV) de Statistique Canada fournit des statistiques trimestrielles sur les visiteurs des États-Unis et d'outre-mer au Canada, les caractéristiques de leur voyage et leur niveau de dépenses. Du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2020, les données relatives aux dépenses ont été dérivées d'un modèle d'Estimation sur petits domaines. En raison de la pandémie de COVID-19, les activités de collecte relatives à l'EVV ont été suspendues en mars 2020 et les estimations pour la période allant du deuxième trimestre de 2020 au premier trimestre de 2023 ont été produites à l'aide d'un modèle fondé sur les estimations historiques de l'EVV de 2019 combinées à des données alternatives et ajustées au moyen des résultats du Dénombrement à la frontière. En avril 2023, la collecte de l'EVV a repris partiellement, l'Enquête sur les départs aériens (EDA) ayant redémarré dans cinq principaux aéroports canadiens. La composante non aérienne de l'EVV (visiteurs arrivant par un mode de transport autre que par voie aérienne) utilise des données modélisées basées sur les estimations historiques de l'EVV, tandis que la composante aérienne provient des estimations obtenues à partir des résultats d'enquête de l'EDA.

Le programme [Dénombrement à la frontière](#) de Statistique Canada repose sur des données administratives qui proviennent de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) recueillant toutes les arrivées internationales au pays, c'est-à-dire les visiteurs non résidents et les résidents canadiens revenant de l'étranger.

Analyse documentaire

Les études se penchant sur les répercussions de la pandémie sur le tourisme au Canada portaient initialement sur les voyages internationaux, le premier secteur à avoir ressenti les effets de la fermeture des frontières par les gouvernements à l'échelle mondiale. À titre d'exemple, Omariba et McKeown (2020) ont étudié le rapide déclin du nombre d'arrivées internationales au Canada par vol commercial en mars et en avril 2020, en s'appuyant sur les renseignements des bornes d'inspection primaire recueillis par l'ASFC dans les principaux aéroports canadiens⁹. Cette étude a révélé que le nombre de résidents d'outre-mer arrivant aux principaux aéroports canadiens a diminué de 97,7 % en avril 2020 comparativement à avril 2019 et que le nombre de résidents des États-Unis entrant au Canada par voie aérienne a dégringolé de 99,5 % au cours de la même période. Snoddon et coll. (2020) ont étudié les répercussions des restrictions et de la fermeture des frontières sur l'industrie aérienne canadienne, puis les ont comparées à la situation internationale¹⁰. Les auteurs ont cité un article¹¹ montrant que les répercussions de la première vague de la pandémie étaient beaucoup plus grandes que celles des événements du 11 septembre 2001 ou de l'épidémie de SRAS survenue en 2003.

D'autres spécialistes de Statistique Canada se sont penchés sur les répercussions économiques de la COVID-19 sur le tourisme. Par exemple, selon les Indicateurs nationaux du tourisme (quatrième trimestre de 2020), les dépenses touristiques au Canada ont pratiquement diminué de moitié (-48,1 %) en 2020¹². Les données de l'Enquête sur la population active (décembre 2020) ont fait état de pertes d'emploi dans le secteur des services d'hébergement et de restauration et dans les industries de l'information, de la culture et des loisirs, sur plusieurs mois¹³. Liu (2020) a exploré différents scénarios pour évaluer les répercussions des restrictions liées à la pandémie sur l'économie canadienne en se concentrant sur les industries touristiques¹⁴. Il a évalué la possibilité de lever les restrictions et la vitesse de reprise des entreprises et de l'économie. Écrite en octobre 2020, l'étude de Liu a indiqué que le PIB du secteur du tourisme pourrait drastiquement diminuer en raison de ces restrictions. L'analyse met l'accent sur le fait que le tourisme, incluant des industries telles que le transport, l'hébergement, la restauration et les loisirs, pourrait faire face à des pertes importantes contribuant à un ralentissement économique plus large.

Destination Canada (2020) s'est penché sur les répercussions des restrictions sur le secteur touristique, en envisageant deux scénarios, l'un maîtrisant la COVID-19 et l'autre sans maîtrise, et en fournissant des projections pour les années futures en ce qui concerne les dépenses, l'emploi, les recettes gouvernementales et les pertes du PIB au Canada, par province et par pays d'origine¹⁵. De plus, l'étude comprend une comparaison entre la pandémie de COVID-19 et des crises similaires survenues au cours des années précédentes.

En 2021, certaines études ont commencé à porter sur les totaux de dépenses, sans toutefois examiner les habitudes de dépenses. Tam et coll. (2021) ont étudié les répercussions de la pandémie sur le secteur touristique au deuxième trimestre de 2021. Leurs recherches étaient principalement axées sur la perte de revenus et le taux de chômage élevé dans le secteur et traitaient de la possibilité de reprise de ces entreprises au cours des prochaines années¹⁶.

La présente analyse viendra compléter ces publications en fournissant des détails sur les dépenses des visiteurs au Canada (comment, quand et où) avant et pendant la pandémie. Compte tenu des lourdes pertes subies par les industries telles que le transport, l'hébergement, la restauration et les loisirs, cette analyse offre des données précieuses qui peuvent aider ces secteurs à mieux se préparer pour des perturbations futures.

9. Voir Statistique Canada : [Étude : Indicateur avancé des arrivées internationales par avion, avril 2020](#).

10. Voir Statistique Canada : [Répercussions de la COVID-19 sur l'aviation civile : comparaisons à l'échelle internationale](#).

11. Voir Statistique Canada : [Statistiques mensuelles sur l'aviation civile, juin 2020](#).

12. Voir Statistique Canada : [Indicateurs nationaux du tourisme, quatrième trimestre de 2020](#).

13. Voir Statistique Canada : [Enquête sur la population active, décembre 2020](#).

14. Voir Statistique Canada : [Les répercussions économiques des restrictions de voyage sur l'économie canadienne en raison de la pandémie de COVID-19](#).

15. Voir Destination Canada : [COVID-19's Impact on Canada's Tourism Industry - Tourism Economics](#), 13 avril 2020 (en anglais seulement).

16. Voir Statistique Canada : [Les répercussions de la COVID-19 sur le secteur du tourisme, deuxième trimestre de 2021](#).

Restrictions liées à la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'OMS a déclaré la pandémie de COVID-19. Le 13 mars, le gouvernement canadien publiait un avertissement recommandant aux Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel à l'étranger. Le 16 mars, tous les vols internationaux ont été redirigés vers quatre aéroports, soit l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, l'Aéroport international Lester B. Pearson de Toronto, l'Aéroport international de Calgary et l'Aéroport international de Vancouver. À partir du 18 mars, le Canada a fermé ses frontières à tous les voyageurs, à l'exception des citoyens canadiens, des résidents permanents et des citoyens américains. De plus, une quarantaine obligatoire de 14 jours a été imposée aux personnes revenant de l'étranger. Finalement, le 21 mars, la frontière entre le Canada et les États-Unis a été fermée à tout voyage non essentiel. À partir d'avril 2020, tous les voyageurs entrant au Canada ou sortant du Canada devaient utiliser l'application mobile ArriveCAN. Bien que les mesures de santé publique aient été légèrement assouplies pendant l'été 2020, les restrictions liées aux voyages internationaux ont été maintenues pendant le reste de l'année.

Au cours du premier trimestre de 2021, le gouvernement fédéral a annoncé des restrictions supplémentaires visant les voyageurs internationaux entrant au Canada par voie aérienne, notamment un test obligatoire de dépistage moléculaire de la COVID-19 à leur arrivée et un séjour obligatoire à l'hôtel en attendant les résultats dans le cadre d'une quarantaine de 14 jours. Ces restrictions, ainsi que l'avertissement du gouvernement fédéral d'éviter les voyages non essentiels, sont restées en vigueur tout au long du deuxième trimestre de 2021.

L'augmentation des taux de vaccination a conduit le gouvernement fédéral à assouplir les restrictions de voyage à l'été 2021. En juillet, l'obligation de se soumettre à un test de dépistage à l'arrivée et d'effectuer un séjour à l'hôtel dans le cadre d'une quarantaine de 14 jours ne s'appliquait plus aux voyageurs aériens pleinement vaccinés. À partir du 9 août, les citoyens américains pleinement vaccinés pouvaient entrer au pays pour des voyages non essentiels et, le 7 septembre, le Canada a autorisé l'entrée de ressortissants étrangers pleinement vaccinés pour des voyages discrétionnaires.

À la fin novembre 2021, l'OMS a annoncé que le variant Omicron était un nouveau variant préoccupant. En conséquence, le 15 décembre, le gouvernement du Canada a de nouveau demandé aux Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel à l'extérieur du Canada et, le 21 décembre, il a rétabli l'exigence, pour tous les voyageurs arrivant au Canada, de fournir un test négatif de dépistage moléculaire de la COVID-19.

En février 2022, le Canada a annoncé un assouplissement graduel des exigences en matière de voyage émises à la fin de 2021. À la fin février, les restrictions concernant les lieux d'arrivée des vols internationaux de passagers au Canada ont été levées, et ces vols ont été de nouveau autorisés à atterrir dans tous les aéroports internationaux canadiens. Pendant le deuxième trimestre de 2022, les Canadiens pleinement vaccinés n'étaient plus tenus de fournir un test négatif de dépistage de la COVID-19 à leur retour au Canada. Finalement, le 1^{er} octobre 2022, toutes les exigences aux frontières liées à la COVID-19, à savoir la vaccination, l'obligation d'utiliser l'application ArriveCAN ainsi que les exigences relatives aux tests de dépistage et à la quarantaine, ont été levées pour tous les voyageurs entrant au Canada par voie terrestre, aérienne ou maritime.

Répercussions sur le nombre de visiteurs

Le Canada a accueilli 31,3 millions de visiteurs entrants en 2018, soit 24,4 millions de résidents des États-Unis et 6,9 millions de visiteurs de pays d'outre-mer (graphique 1). Puis, en 2019, le pays a accueilli 32,4 millions de visiteurs entrants, soit 25,0 millions de résidents des États-Unis et 7,5 millions de résidents d'outre-mer.

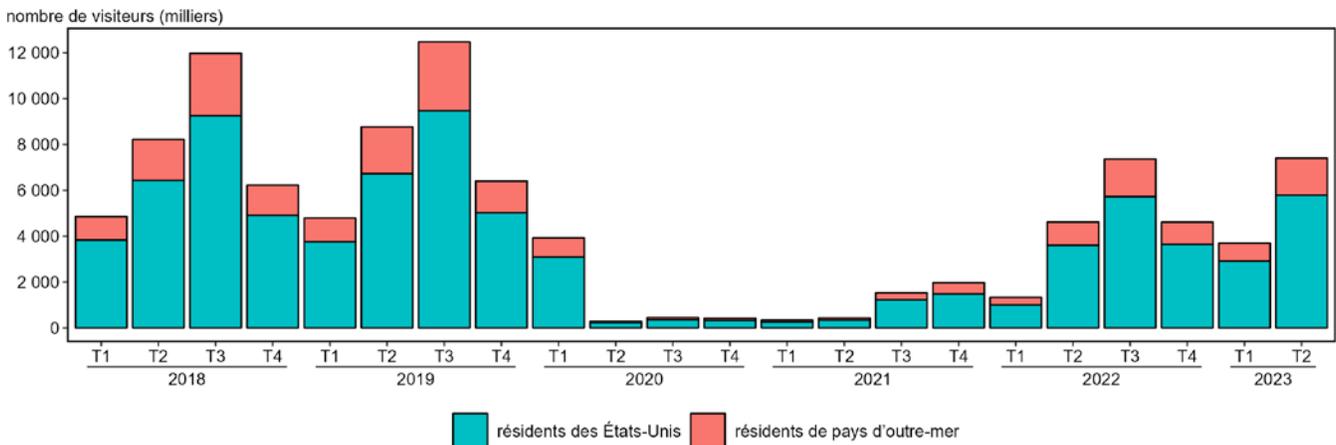
Après la déclaration de la pandémie de COVID-19 et la fermeture des frontières en mars 2020, le nombre de visiteurs entrants a diminué de façon marquée au cours du deuxième trimestre de 2020 pour ne représenter qu'une fraction du volume observé à la même période en 2018. Ce constat vaut autant pour le nombre de visiteurs des États-Unis que pour celui des visiteurs d'outre-mer, qui ont baissé pour s'établir respectivement à 3,5 % (224 700 visiteurs) et à 2,8 % (50 800 visiteurs) des niveaux pré-pandémie.

Pendant le deuxième trimestre de 2021, le taux de reprise, en ce qui concerne tant le nombre de visiteurs des États-Unis que celui des visiteurs d'outre-mer, est resté légèrement supérieur à 5 % du niveau observé en 2018. Au troisième trimestre de 2021, le nombre de visiteurs entrants a dépassé la barre du 1,0 million pour la première fois depuis le début de la pandémie lorsqu'il a atteint 1,5 million, soit 1,2 million de visiteurs des États-Unis et 308 400 visiteurs d'outre-mer.

Le nombre de visiteurs entrants a continué d’augmenter tout au long de 2022, après une interruption temporaire survenue au premier trimestre en raison du variant Omicron et du retour subséquent des restrictions liées à la COVID-19. Cette tendance positive en matière de reprise s’est maintenue aux premier et deuxième trimestres de 2023. Au premier trimestre de 2023, le taux de reprise correspondait à 76,0 % (3,7 millions) du niveau observé au même trimestre de 2018 et, au deuxième trimestre, il représentait 90,1 % (7,4 millions) du niveau affiché à la même période en 2018. Pour les deux trimestres, les taux de reprise du nombre de visiteurs des États-Unis et de celui des visiteurs d’outre-mer étaient similaires.

Graphique 1

Visiteurs entrants au Canada selon le pays de résidence, premier trimestre de 2018 au deuxième trimestre de 2023



Source : Statistique Canada, Tableau 24-10-0055-01.

Répercussions sur les dépenses¹⁷

En 2018, les dépenses touristiques totales des visiteurs entrants au Canada se sont élevées à 22,0 milliards de dollars, soit 10,6 milliards de dollars dépensés par les résidents des États-Unis et 11,3 milliards de dollars, par les résidents d’outre-mer. En 2019, les dépenses totales ont augmenté pour se situer à 22,8 milliards de dollars, soit 11,1 milliards de dollars dépensés par les résidents des États-Unis et 11,7 milliards de dollars, par les résidents d’outre-mer. Un pic de 9,4 milliards de dollars de dépenses a notamment été atteint au troisième trimestre de 2019, les résidents des États-Unis ayant dépensé 4,5 milliards de dollars et les résidents d’outre-mer, 4,9 milliards de dollars.

Les répercussions de la pandémie sur le secteur des voyages et du tourisme ont été considérables, comme le prouve la forte diminution des dépenses touristiques. Au cours du deuxième trimestre de 2020, les dépenses ont baissé pour s’établir à 3,0 % du niveau affiché à la même période en 2018 : les dépenses des résidents des États-Unis ont baissé pour se situer à 2,9 % (83,4 millions de dollars), tandis que celles des résidents d’outre-mer ont reculé pour s’établir à 3,1 % (90,8 millions de dollars) (graphique 2).

Tout au long de l’année 2021, l’incertitude quant aux restrictions de voyage a donné lieu à un rétablissement lent des dépenses touristiques des visiteurs entrants, qui ne sont pas revenues à leurs niveaux pré-pandémie. Les dépenses des visiteurs entrants se sont élevées à 1,5 milliard de dollars au cours du troisième trimestre de 2021, ce qui représente une reprise de 16,3 % par rapport au même trimestre de 2018 et dépassant la barre du 1,0 milliard de dollars pour la première fois depuis le début de la pandémie.

Du troisième trimestre de 2021 au deuxième trimestre de 2023, le rétablissement des dépenses des résidents des États-Unis au Canada a, de manière générale, dépassé celui des dépenses des résidents d’outre-mer, à l’exception de deux périodes, à savoir le premier trimestre de 2022 et le premier trimestre de 2023, où le taux de reprise des dépenses des résidents d’outre-mer était plus élevé.

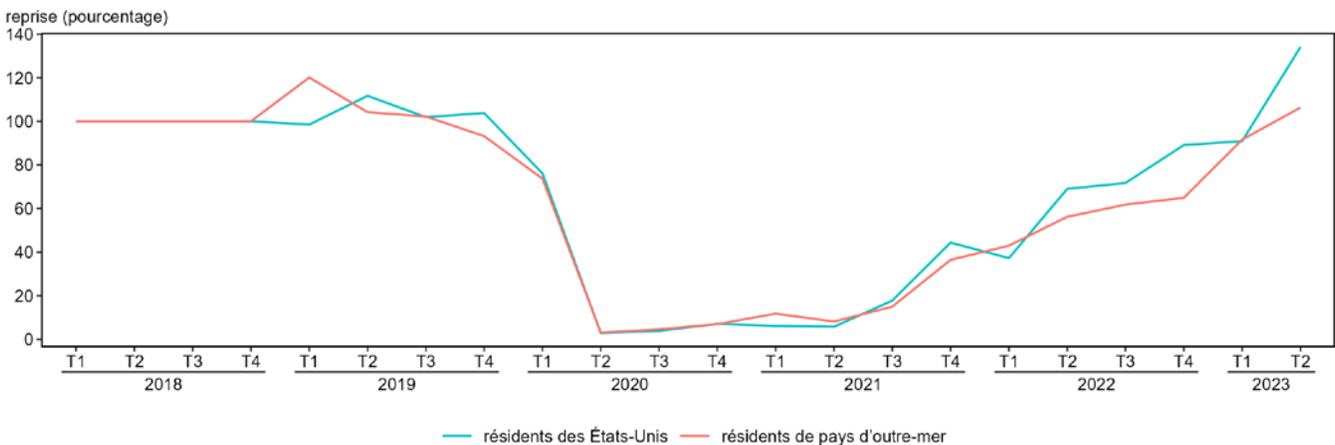
17. Toutes les estimations de dépenses présentées dans cet article sont en dollars courants et n’ont pas été corrigées pour tenir compte de l’inflation.

Au premier trimestre de 2023, les dépenses totales ont atteint 2,7 milliards de dollars, ce qui représente une reprise de 91,3 % par rapport au niveau de 2018. Notons en particulier qu'au premier trimestre de 2023, les taux de reprise par rapport au même trimestre en 2018, tant pour les résidents des États-Unis (90,9 %) que pour les résidents d'outre-mer (91,6 %), étaient semblables.

Les dépenses touristiques totales ont continué de se redresser au deuxième trimestre de 2023. À cette période, le taux de reprise avait augmenté pour se situer à 119,9 %, dépassant ainsi le niveau de 2018, et les dépenses avaient atteint 7,0 milliards de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2023, les dépenses des résidents des États-Unis ont augmenté de façon marquée par rapport à 2018 (+134,1 %) pour s'élever à 3,8 milliards de dollars, tandis que les dépenses des résidents d'outre-mer au Canada ont affiché une reprise légèrement plus lente (+106,3 %) pour s'établir à 3,1 milliards de dollars. Ces deux taux de reprise indiquent qu'au deuxième trimestre de 2023, les dépenses des non-résidents au Canada ont dépassé celles observées à la même période en 2018.

Graphique 2

Taux de reprise, Dépenses touristiques totales par les visiteurs entrants voyageant au Canada selon le pays de résidence, premier trimestre de 2018 au deuxième trimestre de 2023 (2018=100)



Source : Statistique Canada, Tableau 24-10-0047-01.

Répercussions sur les catégories de dépenses

Les dépenses touristiques totales sont réparties en six catégories : hébergement, vêtements et cadeaux, aliments et boissons, loisirs et divertissement, transport¹⁸ et autres types de dépenses. En 2018 et 2019, soit avant la pandémie, les deux principales catégories de dépenses étaient l'hébergement et les aliments et boissons; elles représentaient environ 60 % des dépenses totales.

Résidents des États-Unis

Au deuxième trimestre de 2020, les dépenses des résidents des États-Unis ont diminué dans toutes les catégories pour s'établir à 5,3 % ou moins de leur niveau de 2018, à l'exception des « autres types de dépenses », soit celles qui ne tombent dans aucune des cinq autres catégories, qui ont baissé pour se situer à 12,9 % de leur niveau de 2018 (graphique 3). Les dépenses dans la principale catégorie, à savoir l'hébergement, ont reculé pour s'établir à 25,2 millions de dollars, soit 2,3 % du niveau observé à la même période en 2018. Parallèlement, les dépenses dans la catégorie des aliments et boissons et dans celle du transport ont diminué pour se situer respectivement à 2,8 % (22,1 millions de dollars) et à 5,3 % (24,3 millions de dollars) de leur niveau pré-pandémie de 2018.

Du deuxième trimestre de 2020 au deuxième trimestre de 2021, les dépenses des résidents des États-Unis dans les six catégories de dépenses sont restées inférieures à 25 %. Toutefois, un changement a commencé à s'opérer au troisième trimestre de 2021, et un rétablissement progressif a été observé dans toutes les catégories

18. « Transport » réfère spécifiquement au transport à l'intérieur du Canada.

de dépenses jusqu'au deuxième trimestre de 2023. Parmi les catégories, les dépenses dans celle des « autres types de dépenses » ont affiché le taux de reprise le plus élevé jusqu'au quatrième trimestre de 2022, ayant atteint 103,1 % (76,0 millions de dollars) du niveau prépandémie. Toutefois, à partir du premier trimestre de 2023 jusqu'au trimestre suivant, ce taux de reprise a été dépassé par celui des dépenses dans la catégorie des loisirs et du divertissement, qui a fortement augmenté pour s'élever à 186,5 % (500,1 millions de dollars) du niveau observé en 2018. Les dépenses en vêtements et cadeaux, qui étaient à la traîne derrière les autres catégories, notamment du premier trimestre de 2022 au premier trimestre de 2023, ont affiché un redressement au deuxième trimestre de 2023 pour atteindre 161,4 % (267,1 millions de dollars) et se placer ainsi au deuxième rang en ce qui a trait au rétablissement des dépenses des résidents des États-Unis.

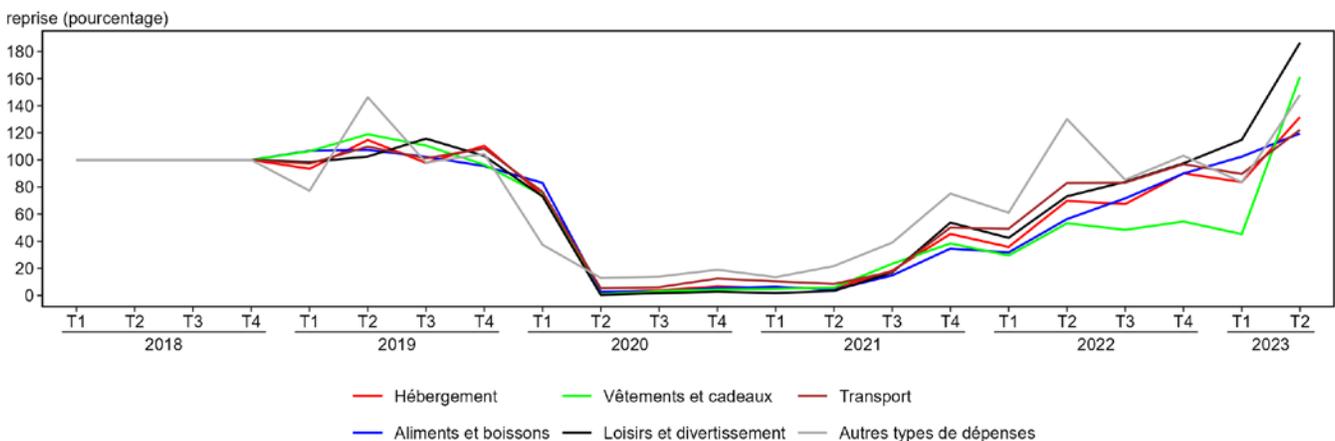
Avant la pandémie, les dépenses des résidents des États-Unis dans la catégorie des aliments et boissons représentaient environ le double des dépenses liées au transport. Toutefois, du deuxième trimestre de 2020 jusqu'à la fin de 2020, les dépenses liées au transport ont dépassé celles en aliments et boissons. À partir du premier trimestre de 2021, les dépenses en aliments et boissons ont commencé à dépasser celles liées au transport (sauf au cours du deuxième trimestre de 2021), mais pas dans la mesure observée avant la pandémie. À partir du quatrième trimestre de 2022, les tendances observées précédemment en aliments et boissons ont indiqué un retour aux habitudes de dépenses prépandémie, soit environ le double de dépenses liées au transport.

Avant la pandémie, les dépenses des résidents des États-Unis en loisirs et divertissement étaient systématiquement deux fois plus élevées que celles dans la catégorie « autres types de dépenses ». Toutefois, pendant la pandémie, cette catégorie de dépenses a affiché une diminution importante pour se situer à la moitié ou moins des dépenses dans la catégorie « autres types de dépenses ». Les dépenses en loisirs et divertissement sont restées inférieures aux dépenses dans la catégorie « autres types de dépenses » jusqu'au troisième trimestre de 2021 lorsque les dépenses en loisirs et divertissement ont atteint 69,2 millions de dollars, soit près du double des « autres types de dépenses » (36,1 millions de dollars). Les dépenses en loisirs et divertissement sont restées plus élevées que les « autres types de dépenses » jusqu'au deuxième trimestre de 2023.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, les dépenses des résidents des États-Unis dans les six catégories ont dépassé les dépenses enregistrées en 2018.

Graphique 3

Taux de reprise, Dépenses touristiques totales par les résidents des États-Unis voyageant au Canada selon la catégorie de dépenses, premier trimestre de 2018 au deuxième trimestre de 2023 (2018=100)



Source : Statistique Canada, Tableau 24-10-0047-01.

Résidents d'outre-mer

Au deuxième trimestre de 2020, les dépenses des résidents d'outre-mer au Canada ont diminué dans toutes les catégories pour se situer à 6,8 % ou moins des niveaux de 2018 (graphique 4). Les dépenses dans la principale catégorie, soit l'hébergement, ont reculé pour s'établir à 1,8 % (18,4 millions de dollars) du niveau observé à

la même période en 2018. Les dépenses dans la deuxième catégorie en importance, à savoir les aliments et boissons, ont baissé pour se situer à 52,1 millions de dollars, soit 6,8 % du niveau de 2018.

Du deuxième trimestre de 2020 au troisième trimestre de 2021, les dépenses des résidents d'outre-mer dans les six catégories sont demeurées à environ 20 % ou moins de leur niveau de 2018. Toutefois, un changement est survenu et un rétablissement progressif a été observé dans la plupart des catégories à partir du quatrième trimestre de 2021 et jusqu'au deuxième trimestre de 2023.

Parmi les six catégories, du quatrième trimestre de 2022 au premier trimestre de 2023, le taux de reprise des dépenses en aliments et boissons était supérieur à ceux dans les cinq autres catégories, celui-ci ayant atteint un sommet de 134,2 % (474,7 millions de dollars). Cependant, au deuxième trimestre de 2023, le taux de reprise des dépenses en aliments et boissons (103,7 %) est passé sous le taux de reprise des dépenses en hébergement (108,2 %), mais il est néanmoins resté légèrement plus élevé que celui des dépenses en vêtements et cadeaux (102,1 %) et a dépassé largement celui des « autres types de dépenses » (38,4 %). Parmi les dépenses des résidents d'outre-mer au Canada, le taux de reprise le plus élevé a été observé dans la catégorie des loisirs et divertissement (122,7 %), suivi des dépenses liées au transport (119,9 %).

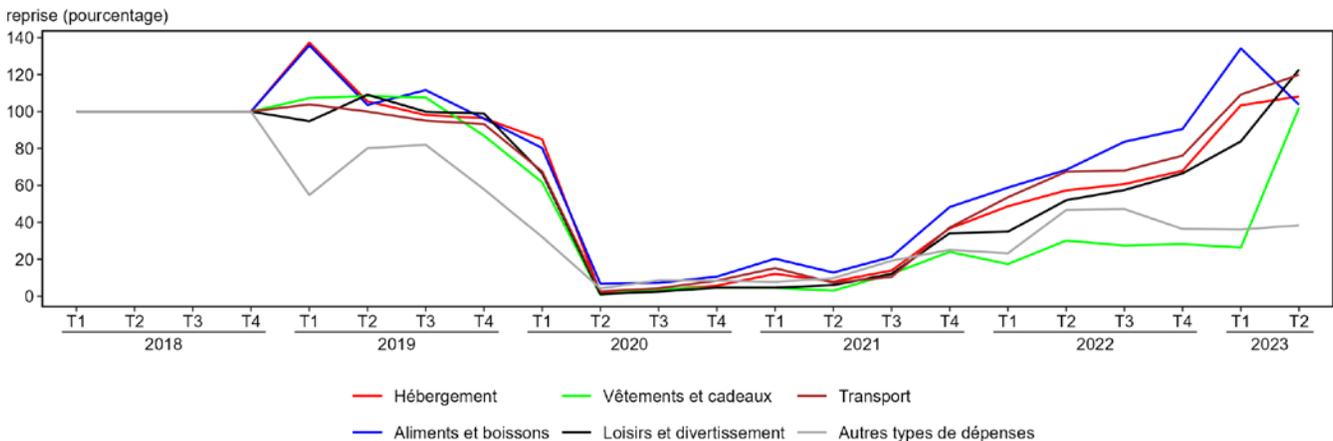
Avant la pandémie, les dépenses en hébergement des résidents d'outre-mer au Canada étaient supérieures à leurs dépenses en aliments et boissons. Toutefois, au deuxième trimestre de 2020, leurs dépenses en hébergement des résidents d'outre-mer (18,4 millions de dollars) ont été dépassées par celles en aliments et boissons (52,1 millions de dollars). Cette tendance a persisté jusqu'au premier trimestre de 2022, lorsque les dépenses en hébergement ont atteint 232,2 millions de dollars et qu'elles étaient donc supérieures à celles en aliments et boissons (208,1 millions de dollars).

Parmi les six catégories, celle des « autres types de dépenses » a affiché le taux de reprise le plus lent au deuxième trimestre de 2023, pour s'établir à 40,5 millions de dollars. Cette catégorie est constamment restée à l'avant-dernier rang en ce qui a trait au rétablissement, derrière les dépenses en vêtements et cadeaux, du quatrième trimestre de 2021 jusqu'au premier trimestre de 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, les dépenses des résidents d'outre-mer dans les six catégories ont dépassé les dépenses enregistrées en 2018, à l'exception de la catégorie des « autres types de dépenses ».

Graphique 4

Taux de reprise, Dépenses touristiques totales par les résidents de pays d'outre-mer voyageant au Canada selon la catégorie de dépenses, premier trimestre de 2018 au deuxième trimestre de 2023 (2018=100)



Source : Statistique Canada, Tableau 24-10-0047-01.

Du dernier trimestre de 2021 au deuxième trimestre de 2023, le rétablissement des dépenses des résidents des États-Unis a, de manière générale, dépassé celui des dépenses des résidents d'outre-mer. En effet, au deuxième trimestre de 2023, les dépenses des résidents des États-Unis dans chaque catégorie s'étaient rétablies à au moins 119 % du niveau de 2018, alors que la reprise des dépenses des résidents d'outre-mer avaient atteint au moins 102 % dans chaque catégorie, en excluant les « autres types de dépenses ».

Répercussions sur les régions touristiques

Cette section porte sur les tendances en ce qui a trait aux dépenses totales dans cinq régions touristiques sélectionnées à l'échelle du Canada, soit les Maritimes¹⁹, Montréal, la région du Grand Toronto, les Rocheuses canadiennes, et la région de Vancouver, côte et montagnes. Aux fins d'analyse, les trois principales régions touristiques ont été sélectionnées, ainsi que des régions de la côte est et de la côte ouest, pour obtenir une représentation complète des diverses destinations touristiques au Canada. La présente étude permet de dégager les principales habitudes de dépenses selon la région. Étant donné que les données sur les dépenses dans les régions touristiques sélectionnées n'étaient pas accessibles pour le deuxième trimestre de 2023 au moment de la publication, l'analyse présentée dans cette section exclut les estimations des régions touristiques pour ce trimestre.

En 2018 et 2019, avant la pandémie, les trois principales régions touristiques parmi les régions sélectionnées, qui ont cumulé plus de 40 % des dépenses touristiques totales au Canada, étaient la région de Vancouver, côte et montagnes, la région du Grand Toronto et Montréal.

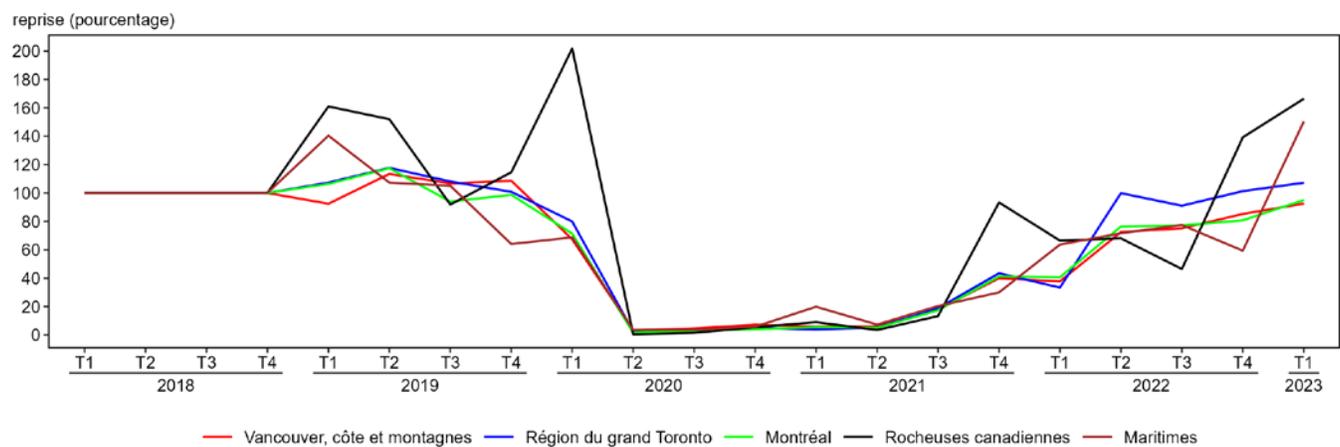
Résidents des États-Unis

Au deuxième trimestre de 2020, les dépenses des résidents des États-Unis ont baissé dans les cinq régions touristiques pour se situer à moins de 4 % des niveaux de 2018 (graphique 5). Les dépenses dans la principale région touristique, soit la région de Vancouver, côte et montagnes, ont diminué pour s'établir à 3,2 % (17,1 millions de dollars) du niveau observé à la même période en 2018. Parallèlement, les dépenses dans la région du Grand Toronto et Montréal ont reculé pour se situer respectivement à 2,3 % (7,9 millions de dollars) et à 1,6 % (4,2 millions de dollars) des niveaux pré-pandémie de 2018. En outre, les dépenses dans les Maritimes ont baissé pour s'établir à 3,5 % (4,6 millions de dollars) du niveau de 2018, tandis que les dépenses dans les Rocheuses canadiennes ont affiché une forte diminution pour s'établir à 0,5 % (383 000 dollars) des dépenses enregistrées en 2018.

Du deuxième trimestre de 2020 au troisième trimestre de 2021, les dépenses des résidents des États-Unis dans les régions touristiques sélectionnées sont restées faibles, demeurant autour de 20 % ou moins des niveaux observés en 2018. Toutefois, on a observé un changement en ce qui concerne la tendance du rétablissement à partir du quatrième trimestre de 2021. En effet, à partir de là, le taux de reprise a affiché des variations, tout en suivant globalement une trajectoire ascendante. Au premier trimestre de 2023, le taux de reprise dépassait le niveau des dépenses de 2018 dans les Rocheuses canadiennes (166,4 %), les Maritimes (150,4 %) et la région du Grand Toronto (107,2 %). Montréal a affiché un taux de reprise de 95,0 %, alors que la région de Vancouver, côte et montagnes, a enregistré le taux de reprise le plus bas (92,5 %), qui se rapprochait néanmoins des niveaux de 2018.

Graphique 5

Taux de reprise, Dépenses touristiques totales par les résidents des États-Unis voyageant au Canada selon la région touristique, premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2023 (2018=100)



Source : Statistique Canada, Tableau 24-10-0047-01.

19. La région de l'Est du Canada comprend trois provinces, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Résidents d'outre-mer

Au deuxième trimestre de 2020, les dépenses des résidents d'outre-mer ont diminué dans les cinq régions touristiques pour s'établir à moins de 5 % du niveau de 2018 (graphique 6). Les dépenses dans la région de Vancouver, côte et montagnes, ont reculé pour se situer à 4,3 % (31,9 millions de dollars) du niveau observé à la même période en 2018. Parallèlement, les dépenses dans la région du Grand Toronto et Montréal ont baissé pour s'établir respectivement à 2,4 % (10,7 millions de dollars) et à 2,3 % (7,0 millions de dollars) des niveaux de 2018. En outre, les dépenses des résidents d'outre-mer dans les Maritimes ont reculé pour se situer à 3,2 % (3,9 millions de dollars) du niveau enregistré en 2018, tandis que les dépenses dans les Rocheuses canadiennes ont affiché une forte baisse pour s'établir à 0,2 % (325 000 dollars) des dépenses pré-pandémie.

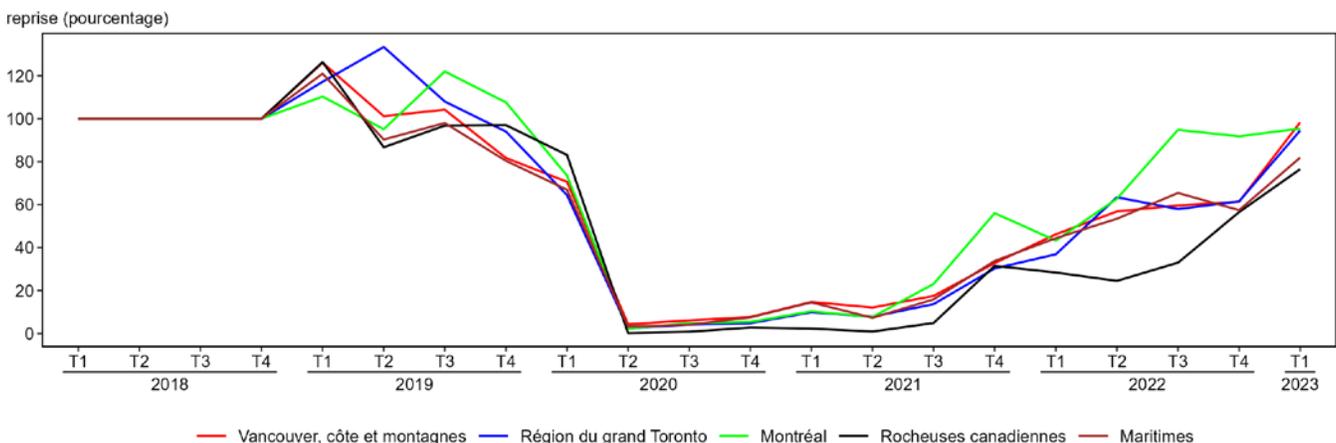
Les visiteurs d'outre-mer ont moins dépensé dans les Maritimes que dans les Rocheuses canadiennes, pendant la majeure partie de 2018 et de 2019. Toutefois, au début du deuxième trimestre de 2020 et jusqu'au premier trimestre de 2023, les dépenses des visiteurs d'outre-mer dans les Maritimes ont dépassé leurs dépenses dans les Rocheuses canadiennes. Au premier trimestre de 2023, leurs dépenses se sont élevées à 39,0 millions de dollars dans les Maritimes et à 38,5 millions de dollars dans les Rocheuses canadiennes.

Au premier trimestre de 2023, les dépenses des résidents d'outre-mer dans la région de Vancouver, côte et montagnes, ont affiché une forte reprise pour s'établir à 98,3 % (420,8 millions de dollars) des dépenses enregistrées en 2018. Ce rétablissement reste le plus important observé à ce jour, dépassant celui de toutes les régions touristiques sélectionnées. Les dépenses des résidents d'outre-mer dans la région de Vancouver, côte et montagnes, ont notamment dépassé celles enregistrées dans d'autres régions touristiques qui avaient connu de plus forts taux de reprise lors de récents trimestres.

De janvier à mars 2023, les dépenses des résidents d'outre-mer à Montréal se sont rétablies à 95,4 % (151,4 millions de dollars) des dépenses de 2018, maintenant une tendance de reprise supérieure à 90 % depuis le troisième trimestre de 2022. Pour sa part, la région du Grand Toronto a connu un taux de reprise de 94,5 %. Par ailleurs, les dépenses dans les Maritimes ont affiché un taux de reprise plus modeste (81,9 %) et celles dans les Rocheuses canadiennes ont enregistré un taux de reprise de 76,5 %, soit le taux le plus bas parmi les régions, mais tout de même le plus important pour la région à ce jour.

Graphique 6

Taux de reprise, Dépenses touristiques totales par les résidents de pays d'outre-mer voyageant au Canada selon la région touristique, premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2023 (2018=100)



Source : Statistique Canada, Tableau 24-10-0047-01.

Du dernier trimestre de 2021 au premier trimestre de 2023, le taux de reprise des dépenses des résidents des États-Unis dans les régions touristiques sélectionnées a été généralement plus élevé que celui des dépenses des résidents d'outre-mer dans ces mêmes régions. Les dépenses des résidents des États-Unis se sont rétablies globalement à au moins 92 % de leur niveau de 2018, alors que les dépenses des résidents d'outre-mer affichaient un taux inférieur (76 %) durant cette même période.

Résumé

Le nombre de visiteurs entrants au Canada a été fortement touché par la pandémie de COVID-19 et les restrictions mises en place pour freiner la propagation du virus, et le plus faible volume d'arrivées a été enregistré au deuxième trimestre de 2020 (275 500 visiteurs, soit 3,4 % du nombre de visiteurs observé au deuxième trimestre de 2018). Ce déclin a entraîné des répercussions dans tous les secteurs liés au tourisme, les dépenses des visiteurs entrants ayant diminué dans toutes les catégories et toutes les régions touristiques.

Aux premier et deuxième trimestres de 2023, la reprise du nombre de visiteurs est restée la même, tant pour les résidents des États-Unis que pour les résidents d'outre-mer. Toutefois, bien que les dépenses des résidents des États-Unis aient affiché un taux de reprise semblable à celui des dépenses des résidents d'outre-mer au premier trimestre de 2023, elles les ont nettement dépassées au cours du deuxième trimestre dans les diverses catégories de dépenses.

Les résidents des États-Unis et les résidents d'outre-mer ont dépensé davantage dans les six catégories au deuxième trimestre de 2023, leurs dépenses ayant dépassé celles enregistrées à la même période en 2018, à l'exception de la catégorie des « autres types de dépenses ».

Parmi les régions touristiques sélectionnées, les dépenses totales dans les Rocheuses canadiennes, les Maritimes et la région du Grand Toronto ont affiché la reprise globale la plus importante au premier trimestre de 2023, dépassant les dépenses de 2018, ce qui a été confirmé par les dépenses correspondantes des résidents des États-Unis. En revanche, les dépenses des résidents d'outre-mer étaient plus élevées dans la région de Vancouver, côte et montagnes, Montréal et la région du Grand Toronto, mais demeuraient sous les niveaux de 2018.

La hausse des dépenses touristiques peut être partiellement attribuée à l'augmentation des coûts des aliments, des services et du transport²⁰. De plus, la durée plus longue des séjours des visiteurs entrants peut aussi avoir contribué à l'augmentation des dépenses. En ce qui concerne les habitudes de voyage, lorsque le monde a commencé à rouvrir ses portes au tourisme, le terme « voyage de vengeance » est apparu en 2021. Cette expression désigne l'idée que les voyageurs semblent rattraper les occasions perdues pendant la pandémie, en effectuant des voyages plus longs et en dépensant plus par voyage; ce comportement a caractérisé la reprise du tourisme.

20. Voir Statistique Canada : [Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2022](#).